

# PISIEU INFOS



Numéro décembre 2016

Journal pisillard d'informations



## Le mot du maire

Chers amis,

Comme prévu, l'aménagement du cimetière du haut, s'est déroulé sur cette fin d'année. Seule la mise en place du revêtement du parking sera effectuée au printemps.

Concernant, les travaux de construction de la cantine, ceux-ci débuteront début février, si les conditions Météo le permettent. Une maquette du projet vous est présentée dans ce numéro.

L'avancement du nouveau PLU touche à sa fin. Un point plus complet vous est expliqué dans les pages suivantes. Néanmoins, je suis particulièrement déçu des décisions prises par les services de l'état sur les contraintes liées à l'assainissement. C'est le maintien et le développement de notre population qui en dépend. Je vous invite à venir vous exprimer une nouvelle fois lors de l'enquête publique qui aura lieu du 17 janvier au 17 février 2017.

Sur la même période, se déroulera le recensement de la population de notre commune. C'est Madame Jennifer Forest qui se présentera chez vous. Réservez lui le meilleur accueil, s'il vous plait.

Le samedi 9 décembre, s'est déroulé le repas de Noël des Aînés. Ce temps d'échanges et de convivialité offert par le CCAS aux seniors est toujours très apprécié. Je remercie toute l'équipe du CCAS qui s'est mobilisée pour l'organisation de ce moment.

Vous trouverez en dernière page, le calendrier des manifestations de nos associations pour l'année 2017. Je les remercie pour leur dynamisme.

Pour les encourager, mais aussi pour se distraire, pour s'évader, nous devons répondre présent à leurs activités et ainsi, ensemble, continuer de les soutenir.

Je profite de ce journal, pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants en espérant qu'ils apprécieront la vie dans notre village.

Je vous donne rendez vous le samedi 7 janvier 2017 à 18h00 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Au nom de tout le conseil municipal et de tous les agents communaux, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2017.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

### La Mairie

#### Horaires d'ouverture au public

lundi: de 14h30 à 17h45

Mardi: de 8h30 à 11h30

Jeudi: de 14h30 à 17h45

Vendredi: de 15h à 18h45

#### Merci de respecter ces horaires d'ouverture

#### Permanence du Maire :

Vendredi de 15h à 19h

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@territoire-de-beaurepaire.fr

Site web:

www.pisieu.fr

\*\*\*\*\*

### CONGES

La Mairie sera fermée au public :

- ◆ Lundi 26 décembre
- ◆ Mardi 27 décembre
- ◆ Lundi 02 janvier
- ◆ Mardi 03 janvier



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, grâce au fichier INSEE (ils peuvent toutefois venir en mairie vérifier qu'ils sont bien inscrits). En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Celles et ceux, nouveaux résidents sur la commune, qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 31 décembre 2016.

**Une permanence sera assurée au secrétariat le samedi 31 décembre 2016 de 9h30 à 11h30, pour les retardataires.**

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX  
Comité de rédaction : les membres de la commission communication  
Maquette : Maryline Chenavier. Photos : associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.  
Journal imprimé par la mairie. Tirage: 250 exemplaires



## RECENSEMENT INSEE

Comme tous les cinq ans, notre commune va participer au recensement de l'INSEE. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Mais, de ces chiffres découle en effet, la participation de l'État au budget des communes (DGF) : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.

Entre le 17 janvier 2017 et le 18 février 2017, dans notre commune, c'est Jennifer Forrest (photo ci-contre) qui sera habilitée pour vous présenter les formulaires du recensement. Nouveauté pour 2017: la possibilité pour vous de répondre directement sur un site dédié sur internet. Nous vous encourageons à privilégier ce mode de réponse: vous gagnerez ainsi du temps et serez moins dérangé. Mme Forrest sera porteuse d'une carte d'agent recenseur.



## CCAS

Le 16 octobre dernier, la vente de Bœuf Bourguignon au profit du CCAS a connu un joli succès. Les recettes de cette vente vont permettre au CCAS de poursuivre dans de bonnes conditions ses différentes missions: aides d'urgence pour les familles en grande difficulté financière ou personnelle, participation aux sorties scolaires des moins de 16 ans, aides à la téléalarme, repas de fin d'année au profit des Aînés du village, etc... Le Maire et les membres du CCAS remercient chaleureusement tous les bénévoles et notamment Martial Charvin pour son aide de qualité.



Le 10 décembre, ce sont plus de 80 convives qui ont répondu présent à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas de Noël.

Les enfants de l'école maternelle, accompagnés pour certains de leur grand frère ou grande sœur, leur avaient réservé une belle surprise en venant chanter pour eux, une chanson apprise lors des Nouvelles Activités Périscolaires avec Marie-Odette. Avec Sandrine, Mélanie et Elsa (personnel communal et ATSEM de l'École), les enfants avaient aussi réalisés de jolis porte-serviette et porte menus pour décorer agréablement les tables. Une quête a été réalisée et a rapporté 264€. Cette somme permettra d'acheter divers jeux pour nos charmants écoliers qui remercient les généreux donateurs.

Nos Aînés étaient ensuite heureux de se retrouver autour d'un bon repas préparé par le traiteur Giron. L'animation était assurée par M. Munoz, chanteur et accordéoniste. L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance conviviale et chaleureuse, empreinte d'émotion au vu des décès récents de plusieurs conscrits. Les personnes hospitalisées ou souffrantes, et habituellement présentes à ce repas, n'ont pas été oubliées puisque des colis leur seront distribués par la municipalité et les membres du CCAS.

**Les membres du CCAS vous donnent rendez-vous le dimanche 08 janvier 2017, pour la vente de saucissons (saucisses et pâtés) le matin, à partir de 8h30 et pour le concours de coinche l'après-midi, à partir de 14 heures.**

## REALISATIONS COMMUNALES



### Cimetière du Haut

Les travaux du cimetière du Haut sont en grande partie terminés. Le parking sera revêtu d'enrobé au printemps 2017. C'est d'ailleurs à cette période que nous commencerons véritablement à nous rendre compte des résultats de la végétalisation du cimetière.

### Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'arrêt du projet de PLU par délibération du conseil municipal en date du 28/07/2016, les Personnes Publiques Associées (PPA) ont été consultées, conformément à la réglementation.

L'Etat (via les services de la DDT) a émis un avis favorables sous réserves. La principale réserve porte sur l'assainissement, tant au village que dans certains hameaux. Or, sans assainissement acceptable selon les règles définies par l'Etat, toute construction est impossible.

Ainsi, dans les hameaux de la Dietta, de Rouclavard et des Rivaux Sud, les nouvelles constructions devront être équipées d'un système de type micro-station d'épuration afin que les eaux usées ne soient plus rejetées dans un sol ne présentant pas les qualités nécessaires à leur absorption et dispersion.

Mais, pour le village, le lagunage est théoriquement saturé. Certes, il fonctionne très bien pour l'instant.

Mais, les services de l'Etat ont l'obligation de se baser sur des chiffrages d'utilisation et de saturation, et malheureusement les chiffres nous sont défavorables.

Après la réception de cet avis, nous avons provoqué une réunion avec les services de la DDT et du Syndicat des Eaux Dolon Varèze (syndicat ayant la compétence de l'assainissement pour notre commune).

Au cours de cette réunion, nous avons envisagé toutes les solutions et notamment celle de permettre un assainissement individuel au village. Mais, cette proposition a été refusée par la DDT puisque la réglementation nationale prévoit que si une commune dispose d'un assainissement collectif sur un secteur donné, alors l'assainissement individuel y est totalement interdit. Aucune dérogation n'est possible.

La seule solution technique serait que le Syndicat des Eaux Dolon Varèze entreprenne des travaux coûteux pour répondre aux exigences chiffrées de l'Etat en matière d'assainissement. Mais, les finances du Syndicat ne permettent pas à ce jour d'envisager quelque travaux.

Le seul compromis possible a donc été de conserver une petite partie du village en zone urbanisable, le reste des parcelles initialement classées en zone constructible seront « gelées » et pourront faire l'objet d'une construction uniquement quand le problème de l'assainissement collectif aura été réglé.

Soyez assurés que nous poursuivons le dialogue, la réflexion et le travail avec le Syndicat des Eaux Dolon Varèze et les services de l'Etat afin de trouver au plus vite une solution pour répondre aux exigences d'assainissement collectif pour de nouvelles constructions au sein du village. Car pour l'instant, c'est le résultat de deux ans de travail avec notre urbaniste pour élaborer un PLU le plus équitable et juste possible, qui se trouvent amputé...et nous ne resterons pas sur une telle frustration.

**L'enquête publique aura lieu du 17 janvier 2017 au 17 février 2017. Un registre sera à la disposition du public durant les horaires d'ouverture de la mairie au public. Le commissaire enquêteur sera présent les jours et horaires suivants: Mardi 17 janvier 2017 de 9h30 à 11h30 / Samedi 04 février 2017 de 9h00 à 12h00 / Vendredi 17 février 2017 de 14h30 à 17h00.**

### VOIRIE

Des travaux d'élagage ont été réalisés à l'automne au bord de nos routes communales et intercommunales. Le curage des fossés est en cours et devrait se terminer durant le mois de janvier. Nos routes ont aussi été améliorées par la réalisation d'emplois. Ainsi, l'essentiel a été fait pour entretenir et sécuriser la circulation sur notre voirie communale.

Des travaux de voirie plus importants et prévus en 2016 n'ont pas pu être réalisés mais le seront en 2017.

Ces travaux étaient éligibles à l'aide du Département par le biais des dotations territoriales.

En effet, une demande de subvention a été demandée au Conseil Départemental. Mais, cette dernière a pris du retard et n'a pu être accordée sur 2016. Les travaux prévus en 2016 sont ainsi reportés en 2017 et seront complétés suite à la commission voirie prévue mi-janvier et la validation avec le vote du budget 2017.

### Les ILLUMINATIONS

De nouvelles illuminations ont été installées cette année pour valoriser notre village. Achetées en début d'année 2016, nous avons profiter des soldes, les obtenant à petits prix. De plus, leur éclairage LED est peu consommateur d'électricité.





## SOU DES ECOLES



### LOTO

Cette année encore, salle pleine, le 4 décembre dernier pour le loto. Nous remercions les commerçants pour leurs dons, les donateurs, ainsi que les mamans et les papas qui ont œuvrés pour la réussite de cette manifestation (aide pour la logistique, préparation et rangement de la salle, gâteaux). Le coffret bien-être en duo a été remporté par Mme ANNEQUIN Chantal, le gyropode par Ethan GIROUD, le caddie de course par Mr RAMPAUD Patrick et le bon pour un week-end par Mme Baule Aurélie. Les deux lots de la grille ont été remportés par Mr PIOT Eric et Mr GIRAUD Charles.

### VISITE DU PÈRE NOEL

Avec un peu d'avance, et grâce au Sou des Ecoles, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles du regroupement. Les enfants de l'école maternelle lui ont chanté une belle chanson pour le remercier de son passage et de ses cadeaux. Nos écoliers ont du être bien sages toute l'année pour mériter une telle rencontre...



### MATINEE POT AU FEU SOU DES ECOLES

Dimanche 29 janvier 2017 à la salle des fêtes de Tourdan dès 9h00, vente sur place. Tarif : 7 euros avec votre saladier ou 8 euros sans.

Buvette sur place / Réservation conseillée soit par mail à [sourevelpisieu@yahoo.fr](mailto:sourevelpisieu@yahoo.fr), soit auprès de Magalie BOUCHON au 04.74.16.84.83.

## CLUB D'OR



Le jeudi 27 octobre les adhérents du club d'or se sont retrouvés au camping « la Bissera » pour le repas grenouilles suivi des gâteaux d'anniversaire pour fêter les 85 ans d' ALICE PEYRON et CHARLOTTE TOURNUS ainsi que les 80 ans de PIERRE RIVOLLET et MONIQUE PELLET absente, pour qui nous avons une pensée particulière.

Le 24 novembre, c'est autour d'un délicieux couscous à

l'auberge de Pisieu qu'ils se retrouvaient. L'après midi se terminait avec les jeux habituels en dégustant les petits fours gracieusement offerts par nos nouveaux aubergistes.

La prochaine manifestation aura lieu le dimanche 19 février en matinée avec une vente de saucisses organisée à la salle des associations.



## RENOV'EGLISE



Après toutes les fêtes de fin d'année nous allons nous retrouver en 2017 et PISIEU RENOV' souhaite à tous une bonne et heureuse année. Au cours du trimestre qui vient de s'écouler nous avons eu le plaisir de célébrer dans notre église le baptême de Nolan RAMPAUD qui était accompagné de sa famille et particulièrement de son "Grand Frère".

La prochaine messe à Pisieu aura lieu : le Samedi 04 Février à 18h00. Nous y fêterons la St Blaise qui est le st patron du village.





## ACCA « LA BECASSE DE PISIEU »



Avec Décembre, la saison de chasse touche à sa fin...

En effet la fermeture générale de la chasse aura lieu le dimanche 8 janvier, sauf pour les battues nuisibles (renards essentiellement), la bécasse et quelques gibiers d'eau, dans des conditions bien définies par arrêté préfectoral et si les conditions météorologiques sont clémentes...

On peut considérer que la saison a été moyenne au moment où nous écrivons ces lignes : si le plan chevreuil est pratiquement réalisé, le passage des bécasses a été mitigé (alors que la reproduction en Russie avait été annoncée comme très bonne !) et quatre sangliers ont été prélevés dont un grand mâle de 131kg. Le plan de chasse « lièvre » a permis de prélever 33 animaux, sans mettre le peuplement en danger...

Tout cela deviendra plus officiel après le dépouillement des « tableaux de chasse » que chaque chasseur devra remettre au bureau, au plus tard fin février. Les résultats globalisés seront ensuite communiqués à la fédération...

Nous remercions les chasseurs pour leur tenue lors des battues et le respect qu'ils ont montré envers les autres usagers de la nature : ces deux points sont très importants, voire essentiels aux yeux des membres du bureau.

Côté festivités, la société de chasse vous invite à ses deux prochaines manifestations à la salle des Fêtes de Pisieu :

- ♦ la matinée gourmande qui réglera les papilles des connaisseurs, le dimanche 5 février. Elle sera suivie, à partir de 14h, du traditionnel concours de coinche.
- ♦ Un repas « chevreuil » invitant tous les Pisillards, chasseurs ou non, organisé par l'AICA, le dimanche 19 février, à midi.

## ARTS ET LOISIRS DE PISIEU



Après notre exposition annuelle, les travaux manuels ont repris avec un grand enthousiasme. Des sous de plats avec des bouchons de liège, sacs pliants en tissus pour les courses, boîtes cadeaux en carton habillé, pantins en tissus pour les décorations de fin d'année. Sous les conseils de Madame Eliane Fontaine, nous avons transformé la terre à modeler en santons, citrouilles, sabots, masques et villages montagnards.

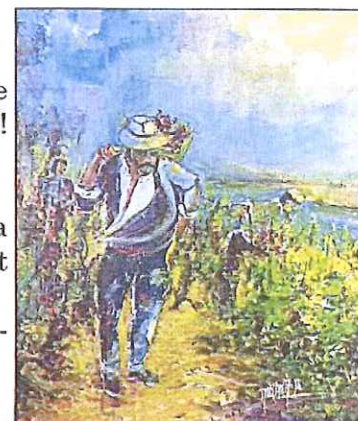


En novembre l'activité dessin a accueilli l'artiste peintre Gérard Durand de Sonnay, il nous a initiés à la peinture au couteau ! Pour chacun, les résultats ont été plus que satisfaisants !

Pour le moment nous terminons nos tableaux aux couleurs d'automne.

A.L.P. a participé au marché des Créateurs qui a eu lieu le 27 novembre à la salle des fêtes de Pisieu. Tableaux, objets confectionnés et chocolats étaient exposés à la vente.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous préparons les couronnes, guirlandes et autres décorations. Un petit goûter festif termine le trimestre!



## COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage et ses adhérents ont été très peiné par les décès de M. RIBOULON Jean Claude, adhérent français, et M. PELAYO Benito, adhérent catalan. Condoléances et amitiés aux deux familles.

Petits rappels pour nos prochaines manifestations :

- ♦ 19 Mars 2017 : Vente de paella à Revel en même temps que la rando du crotton
- ♦ Week-end du 1er Mai : voyage en catalogne

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenues. Le comité de jumelage et les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



## COMITE DES FETES

L'année 2016 se termine et ce fut une belle année grâce à vous, qui nous avez accompagnés.

Un immense coup de chapeau à nos si fidèles bénévoles qui ont répondu présents à nos demandes. Vous donnez beaucoup... Nous vous en remercions encore. Certaines manifestations demandent beaucoup d'énergie, des journées pour lesquelles il faut être "au four et au moulin", le tout dans la bonne humeur bien sûr et pour le plaisir des autres, mais il nous est parfois difficile de prendre le "temps" juste de s'arrêter une petite minute pour échanger. Nous avons une marge de progression sur laquelle nous allons travailler en 2017 afin que notre Comité des Fêtes soit plus encore un lieu de partages.

**Un dernier trimestre 2016 en couleurs : Vente de tripes et un marché artisanal rempli de talents**



Le 27 novembre, en support de la matinée tripes toujours aussi bonnes et qui cette année encore a rencontré un immense succès, sur une idée, une impulsion ... un projet a pris le temps de grandir et a donné naissance à ce premier marché artisanal.

Ce fut un grand succès. Dans notre joli village et aux proches alentours, nous avons la chance d'avoir des artistes et des artisans de grand talent. La salle s'est animée pour quelques heures autour de créations originales et uniques de nos passionnés : tourneurs sur bois ; Scie à chantourner, bijoux pour tous les goûts, sacs ; objets en résine; de la laine, origamis, des tableaux ou création d'art, des sculptures et de la

poterie... mais aussi via nos producteurs locaux dont la renommée n'est plus à faire. De la couleur, de la matière, des odeurs, un peu d'éphémère ...que du bonheur 100 % local.

Les plus jeunes visiteurs ont pu participer à des mini ateliers afin de tester leur appétence à l'art. Qui sait, peut être de futurs artistes ?

Merci à tous nos exposants d'avoir offert pour cette journée leur temps, transmis un petit peu de leur passion.



### **Vendredi 16 décembre :**

Fin de journée festive pour les plus jeunes pour ce dernier jour avant les vacances de Noël. Fred et Oscar nous ont fait entrer dans l'univers du rêve et de la magie. Les enfants, mais aussi les parents, se sont laissé porter par ce spectacle de magie et de ventriloquie, spectacle plein d'humour et de tendresse.

### **Et en 2017 ?**

Un mois de janvier ambitieux

C'est un rendez vous incontournable maintenant, l'après-midi musical du jeudi 5 janvier 2017 que nous offrons à nos aînés. Toujours plébiscité, Mikael ANDRE viendra interpréter ses morceaux à reprendre en chœur et des morceaux de sa composition. Il pourra même prêter son micro à qui souhaitera avec lui pousser la chansonnette.

**Vendredi 6 janvier**, se déroulera la traditionnelle Assemblée Générale du Comité des fêtes. Tous les habitants sont bien entendu conviés à cette soirée. Outre l'assemblée générale officielle, nous aurons plaisir à partager une galette des rois et trinquer à la nouvelle année. Un premier moment sympathique d'échanges. Le comité des fêtes est le vôtre... n'hésitez pas à faire entendre votre voix et communiquer des idées au cours de cette soirée.

**21 janvier** : Une journée à la neige... Valmorel avait séduit l'an passé, et il nous a été demandé d'y retourner. Nous embarquerons le samedi 21 janvier pour une belle journée à la neige. Cette belle station offre multi-activités et réjouira skieurs et piétons.

**27 et 28 janvier** : Il arrive...Damien LAQUET sera de retour dans son fief les 27 janvier et 28 janvier. Damien, que la majorité d'entre vous connaît, réussit une belle carrière dans le théâtre. Il a fait en 2016 plus d'une fois salle comble, que ce soit dans ce one man show "je suis pas malade" que dans d'autres pièces. Nous aurons le plaisir de le voir sur scène pour 2 soirées exceptionnelles. Attention, le nombre de places est limité. Vous pouvez vous en procurer auprès des membres du Comité des Fêtes, des offices de tourisme ou à l'auberge. Nous vous assurons une excellente soirée.

**5 mars** : Soirée dansante avec un repas choucroute, animée par l'orchestre de Jean-Yves SERVE.

**Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et une très belle année 2017.**

**PISIEU**

**J'SUS PAS MALADE !**  
de Jacques Chambon et Damien Laquet

**DAMIEN LAQUET**

**27 et 28 janvier 2017**

201130 Salle des fêtes de Pisieu  
organisé par le comité des fêtes

Résa office de tourisme prix:12€

Imprimer par sou mlin



## INFOS PRATIQUES

### DIVAGATION DES CHIENS (et autre animal domestique)

Ces derniers mois, plusieurs chiens, perdus ou abandonnés, nous ont été confiés. Nous demandons aux propriétaires d'assumer leurs responsabilités envers leur animal afin d'éviter que celui-ci provoque et/ou soit victime d'un accident. L'article L.211-19-1 du code rural prévoit qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. Est considéré comme en état de divagation tout animal domestique qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, qui se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (article L.221-23 du code rural).

La commune de Pisieu a passé une convention avec la SPA de Renage et la société de transports animaliers Daktari: tout animal domestique (chien ou chat) divaguant sur la voie publique peut être capturé et pris en charge par les services de la protection animale. Leurs maîtres devront s'acquitter d'une participation aux frais de garde auprès de la SPA et éventuellement d'une amende. Mais, ils devront également rembourser les frais de transport de leur animal (78€) à la commune. Face à la passivité et à l'irresponsabilité de certains propriétaires de chiens notamment, nous n'hésiterons plus à faire intervenir les services de la SPA chaque fois que nécessaire, et ceci autant dans l'intérêt de l'animal que de celui des êtres humains pouvant le croiser.

\*\*\*\*\*

### L'hiver est là...et la neige va peut-être arriver...

Nous vous rappelons que les services techniques de la commune (agent communal et agriculteur sous contrat) déneigent en priorité le trajet du transport scolaire, les voies en pente, les voies communales et intercommunales les plus fréquentées puis certains chemins ruraux desservant des habitations. Nous n'avons pas le matériel nécessaire pour déneiger toutes les routes en même temps.

De plus, il peut arriver que des bourrelets de neige, occasionnés par le passage de la lame, se forment devant les portails, bien que tout soit fait pour les éviter. C'est alors aux propriétaires ou aux locataires de les dégager. Nous vous demandons donc de bien vouloir faire preuve de patience. La solidarité entre voisins peut aussi être la solution à certains désagréments.

Nous recommandons aux automobilistes d'équiper leurs véhicules de pneus neige et d'adapter leur vitesse en fonction de l'état de la chaussée (article R11.1 du code de la route).

\*\*\*\*\*

### Brûlage des végétaux

Le brûlage à l'air libre de végétaux participe fortement à la dégradation de la qualité de l'air. L'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 interdit le brûlage des déchets verts pour les particuliers et les collectivités, pour l'ensemble du Département, hormis des végétaux issus des activités agricoles et forestières dont le brûlage à l'air libre est encadré par l'arrêté préfectoral du 12 mai 2016.

A compter du 1er janvier 2017, les dispositions de cet arrêté vont évoluer. Ainsi, le brûlage à l'air libre des végétaux issus des activités agricoles et forestières sera interdit: en tout temps, dans les communes concernées par les plans de protection de l'atmosphère de Grenoble et de Lyon (périmètre du SCOT de la région grenobloise et de la commune de Chasse-sur-Rhône), ainsi que dans les communes concernées par un épisode d'alerte à la pollution.

\*\*\*\*\*

### DON DU SANG

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

Le saviez-vous ? Plus de 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour!

**Prochaines collectes organisées par l'amicale des Donneurs de Sang Valloire Dolon Varèze :**

- 02 janvier 2017: salle polyvalente de Beaurepaire, de 16h30 à 20h
- 09 janvier 2017: salle polyvalente de Beaurepaire, de 16h30 à 20h
- 27 février 2017: salle socioculturelle de Cour-et-Buis, de 17h à 20h
- 13 mars 2017: salle des fêtes de Pisieu, de 16h30 à 20h .... Venez nombreux...



## ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2016

### Naissances

- ◆ Gaëtan et Lénaïc Vallet, nés le 11 janvier 2016, fils de Nathalie et Fabien Vallet
- ◆ Eléna Tixier, née le 30 mars 2016, fille de Maryline et Bruno Tixier
- ◆ Nolan Rampaud, né le 11 avril 2016, fils d'Alexandra et Jérémy Rampaud
- ◆ Malonn et Gaël Mathieu, nés le 21 juin 2016, fils de Ludivine et Jean-Baptiste Mathieu
- ◆ Juliette Carcel, née le 19 août 2016, fille de Catherine et Gérard Carcel
- ◆ Lizy Vandebussche, née le 05 septembre 2016, fille de Sandrine et Sébastien Vandebussche
- ◆ Maé Moucheroud, née le 20 septembre 2016, fille de Ludivine et Marian Moucheroud

### Mariages

- ◆ Carole Rouanoux et Jean-Luc Durieux se sont mariés le 23 avril 2016
- ◆ Laetitia Rousserie et Patrice Francoz se sont mariés le 23 juillet 2016

### Décès

- ◆ Monsieur Gaston Marchand, décédé le 1er mai 2016 dans sa 87ème année
- ◆ Monsieur Pascal Rousset, décédé le 29 juillet 2016, à l'âge de 51 ans
- ◆ Monsieur Julien Dumortier, décédé le 1er novembre 2016 à l'âge de 28 ans
- ◆ Madame Marcelle Reynaud, décédée le 28 novembre 2016, à l'âge de 89 ans
- ◆ Monsieur Jean-Claude Riboulon, décédé le 07 décembre 2016, à l'âge de 73 ans.
- ◆ Monsieur Eugène Durieux, décédé le 08 décembre 2016, à l'âge de 87 ans.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS A PISIEU

- ◆ **Jeudi 5 janvier** : à partir de 14h, à la salle des fêtes, le **Comité des Fêtes** invite tous les habitants ayant 65 ans et plus à un après-midi musical animé par Mikaël André. Dégustation de la galette des rois.
- ◆ **Vendredi 6 janvier** : à 20h, Assemblée Générale du **Comité des Fêtes** à la salle des fêtes.
- ◆ **Samedi 7 janvier** : Vœux du Maire à 18h à la salle des fêtes
- ◆ **Dimanche 8 janvier** : Vente de saucisses (à partir de 8h30) et après-midi coinche (à partir de 14h) organisés par le CCAS, à la salle des fêtes.
- ◆ **Samedi 21 janvier** : Sortie à la neige du **Comité des Fêtes** à Valmorel
- ◆ **Vendredi 27 et Samedi 28 janvier** : Soirées spectacle « One man show » Damien LAQUET organisé par le **Comité des Fêtes**
- ◆ **Dimanche 29 janvier** : matinée pot-au-feu du **Sou des écoles** à la salle des fêtes de Tourdan dès 9h00, vente sur place. Tarif : 7 euros avec votre saladier ou 8 euros sans. Buvette sur place
- ◆ **Samedi 4 février** : Messe à 18h messe à Pisieu Fête de St Blaise, st patron du village.
- ◆ **Dimanche 5 février** : Matinée boudins/saucisses et après-midi coinche organisés par l'ACCA, à la salle des fêtes de Pisieu.
- ◆ **Dimanche 19 février** : matinée vente de saucisses organisée par le **Club d'Or**, à la salle des associations.
- ◆ **Dimanche 19 février** : à midi, repas « chevreuil » organisé par l'AIICA (Pisieu/Revel-Tourdan) à la salle des fêtes de Pisieu.
- ◆ **Samedi 5 mars** : Soirée dansante et repas « choucroute » animée par l'orchestre de Jean-Yves SERVE, organisée par le **Comité des Fêtes**.
- ◆ **Samedi 11 mars**: soirée country organisée par **Les cavaliers de la Licorne Bleue**, à la salle des fêtes de Pisieu
- ◆ **Dimanche 11 juin** : rallye équestre pédestre le matin / repas à midi et fête du village avec rallye-tracteurs l'après-midi, organisés par **Les cavaliers de la Licorne Bleue**
- ◆ **Samedi 08 juillet**: animation d'Été (à définir) organisée par le **Comité des Fêtes**
- ◆ **Samedi 02 septembre** : trail nocturne organisé par le **Comité des Fêtes**
- ◆ **Dimanche 03 septembre**: randonnée des Cotiaux et méchoui organisés par le **Comité des fêtes**
- ◆ **Samedi et dimanche 23 et 24 septembre**: exposition d'arts et loisirs de Pisieu

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...